

**Projet Littoraux et Changements Côtiers – LiCCo INTERREG IVa**

**Atelier 1 – Baie des Veys**

**19 décembre 2012**

**Manoir de Cantepie - Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du  
Bessin**

---

**Etaient présents :**

AGARD Elodie (Conservatoire du littoral) ; AMAND Rudy (CERReV-UCBN) ; AUBRIL Pierre (Président CdC Ste Mère Eglise) ; BIHET Marie-Hélène (Syndic. falaises Grandcamp) ; BRANELLEC Claude (AESN-SLM) ; BRECZY Rolande (Présidente PNR-MCB/Symel) ; CHAPELLE Guy (Adjoint Osmanville) ; COMOR Michèle (Conservatoire du littoral) ; DENIAUD Guillaume (Conservatoire du littoral) ; DESMARES-MARIE Daniel (Maire de Brévands) ; DIAW Amadou (CERReV-UCBN) ; DUDOUIT Maurice (ASA Osmanville) ; DUPREY Jean (ASA Brévands) ; ECUREUX Françoise (Maire Géfosse-Fontenay) ; FILLLOL Nicolas (PNR-MCB) ; GUYET GRENET Valérie (Cellule de Suivi du Littoral Normand) ; HALLE Geoffroi (ASA. falaises Grandcamp) ; JUAN Salvador (CERReV-UCBN) ; LECONTE Christian (Symel) ; LEYMARIE Régis (Conservatoire du littoral) ; PAGNY Julie (Conservatoire du littoral) ; RUNGETTE Denis (DREAL Basse-Normandie) ; SAVARY Manuel (CRC Normandie) ; TOURAINNE André (Maire de Brucheville) ; WETTON Jean-Baptiste (PNR-MCB).

**Ordre du jour :**

**1<sup>ère</sup> partie : présentation de la démarche LiCCo et de la restitution de l'expertise historique**  
**Animation assurée par Régis Leymarie, Julie Pagny, Guillaume Deniaud (Conservatoire du littoral)**

- a. Le Conservatoire du littoral et le changement climatique : présentation des objectifs du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie
- b. C'est quoi le projet LiCCo ? Présentation par Julie Pagny
- c. Le littoral hier, aujourd'hui, et demain ? Restitution de l'expertise historique par Guillaume Deniaud

**2<sup>nde</sup> partie : le temps de l'échange : échanges avec la salle sur le projet, les enjeux du site**  
**Animation assurée par Salvador Juan (CERReV-UCBN)**

- a. Les enjeux sur le site, attentes et questionnements des acteurs locaux
- b. Échéances de nos prochains rendez-vous

**Documents transmis préalablement**

- Note de présentation du projet LiCCo.

## - Principaux éléments issus des échanges lors de la séance

### 1<sup>ère</sup> partie : présentation de la démarche LiCCo et de la restitution de l'expertise historique

Mme Brécy, présidente du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, introduit l'atelier.

a. **Le Conservatoire du littoral et le changement climatique, par Régis Leymarie** : l'objectif du Conservatoire du littoral en s'investissant sur les questions relatives au changement climatique est de partager la connaissance, de s'insérer dans les stratégies nationales (suite du rapport Cousin), et d'engager un processus de constructions de scénarios d'évolution de ce territoire à échéance de 2025 & 2050.

➤ **Pas de remarque de la salle à l'issue de cette présentation.**

b. **C'est quoi le projet LiCCo? Présentation par Julie Pagny** (cf. documents de 4 pages téléchargeables sur [www.licco.eu](http://www.licco.eu))

LiCCo a pour thème le changement climatique, l'évolution du trait de côte, de la biodiversité et des usages (économiques, récréatifs, sociaux...). LiCCo s'intègre dans le programme Interreg IVa porté par l'Environment Agency et coordonné en France par le Conservatoire du littoral sur 7 sites ateliers (2 en Angleterre : la baie de Poole et l'estuaire de l'Exe, et 5 en France : havre de la Sienne, val de Saire, baie des Veys, estuaire de l'Orne, vallée de la Saône).

L'originalité du projet LiCCo est d'allier les expertises naturalistes aux expertises sociologiques et économiques grâce à plusieurs partenaires. L'objectif du projet LiCCo, en organisant ces ateliers est de prendre des décisions avec les acteurs locaux face aux modifications du contexte météo-marin et notamment à l'élévation du niveau marin. Plusieurs démarches en cours sur le territoire de la baie des Veys s'articulent avec la démarche de LiCCo :

-Celle du Parc Naturel Régional (PNR) des Marais du Cotentin et du Bessin, dont la charte relève l'adaptation au changement climatique comme une préoccupation via la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial et des approches contribuant indirectement à la réflexion comme l'étude des digues.

-Le Plan de gestion de la réserve de Beauguillot

-L'étude de faisabilité de dépoldérisation à Sainte-Marie-du-Mont

-La gestion du risque suite au classement de la commune de Carentan en Territoire à Risque d'Inondation (TRI) par la DREAL.

Le partenariat anglais permet de remettre en perspective la gestion intégrée de la zone côtière dans un contexte de changement climatique en Angleterre. L'exemple du Black Hole Marshes sur l'estuaire de l'Axe présente de nombreuses similitudes avec le site de la baie des Veys via notamment la problématique de gestion des niveaux d'eau. Cette zone humide a été créée pour offrir des habitats d'eau saumâtre et d'eau douce à la faune sauvage. Un système de régulation de la marée est en place depuis 3 ans. Il permet le passage contrôlé de l'eau de mer dans un sens et une protection contre les inondations par l'eau douce dans l'autre sens. L'Environment Agency, propriétaire de ce marais, a su exploiter les opportunités liées à cette remise en eau partielle : retour de la biodiversité, tourisme vert (activités, hébergement, restauration, lieu d'accueil pour classes vertes et centre de loisirs, etc.).

Les partenaires anglais seront présents pour exposer leurs outils réglementaires et des exemples concrets d'adaptation, au prochain atelier LiCCo, à l'automne 2013.

➤ **Peu de remarques de la salle à l'issue de cette présentation exception faite de l'articulation de LiCCo avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) qui est en cours sur la Vire.**

c. **Le littoral hier, aujourd'hui, et demain ? Restitution de l'expertise historique par Guillaume Deniaud** (cf. documents en pièce jointe et téléchargeables depuis [www.licco.eu](http://www.licco.eu))

**Objectif : prendre la mesure de la tendance évolutive de ce secteur, sur le littoral et dans la baie.** La marge d'erreur et l'échelle géographique utilisée sur ces documents ne permettent pas de quantifier

l'évolution du paysage. Cet exercice sera proposé lors du 2<sup>ème</sup> atelier de travail via des documents plus adaptés à ce type d'exercice.

- La présentation d'un poster et d'une animation réalisés avec des documents de différentes époques : cartes anciennes datant du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les cartes de Cassini de la fin du XVIII<sup>ème</sup>, les 1<sup>ères</sup> cartes d'Etat-major du début du XIX<sup>ème</sup> les cartes postales anciennes sont comparées à des photos actuelles prises sous un angle très proche. L'évolution est en général bien visible.
- Une animation est présentée sous forme de films grâce aux photos aériennes datant de l'après-guerre à nos jours. Elle permet de retracer les évolutions du site : paysages, urbanisation, usages, colmatage de certains secteurs, déplacement des bancs de sable...
- Interprétation des documents historiques : les aléas érosion, submersion, inondation n'ont pas évolué. C'est la notion de vulnérabilité, d'exposition des hommes et de leur activité qui a évolué en s'accroissant au fil du temps. On voit corrélativement au développement des polders se construire les ouvrages de défense contre la mer et contre les inondations terrestres.

➤ **Principales remarques à l'issue des présentations :**

- La création d'une plage artificielle sur le secteur Est de Grandcamp-Maisy par l'Université de Caen Basse-Normandie afin de limiter la montée de la mer à marée haute jusqu'en haut de plage, a modifié les mouvements sédimentaires observés auparavant
- Proposition de compléter l'analyse paysagère présentée en séance avec les clichés que l'IFREMER prend tous les 5 ans à marée basse. L'objectif de ces clichés est de suivre le Domaine Public Maritime dans le cadre du suivi des stocks conchylicoles.
- Sogreah a mené une étude hydrosédimentaire sur le secteur.
- Références à des événements passés, raz de marée survenu à l'époque gallo-romaine : un camp gallo-romain aurait existé au droit de Grandcamp. Il serait aujourd'hui sous l'eau sur le platier rocheux, raz de marée datant de 1909 à Grandcamp-Maisy.

[2<sup>nde</sup> partie : le temps de l'échange : échanges avec la salle sur le projet, les enjeux du site Animation assurée par Salvador Juan \(CERReV\)](#)

**a. Les enjeux sur le site, attentes et questionnements des acteurs locaux**

**Objectif : réfléchir aux scénarios d'évolution possibles de la zone côtière dans un contexte de changement climatique.** Dans quelle(s) mesure(s) notre territoire est-il en capacité de pouvoir s'adapter aux évolutions du changement climatique : faisabilités économiques, sociologiques et environnementales. L'objectif final est qu'à l'issue du 4<sup>ème</sup> atelier en juin 2014 des scénarios d'évolution, fruits de notre réflexion collective, soient dessinés.

3 questions sont posées pour ouvrir les discussions :

- De quelle(s) façon(s) pensez-vous que le changement climatique peut se manifester dans la baie des Veys ?
- Quels sont vos questionnements, vos craintes face aux effets du changement climatique dans la baie des Veys ?
- Sur quel(s) point(s) LiCCo est-il susceptible de pouvoir répondre à vos questions d'ici à 2014 ?

## ➤ **Principales remarques issues des échanges :**

### Questionnements, inquiétudes des ASA

Sentiment général des ASA : la responsabilité persiste mais les moyens baissent :

- Pas de transmission des cartes des zones submersibles de la DREAL. La préfecture de la Manche relaie les informations auprès des ASA mais la préfecture du Calvados n'est pas aussi motrice. Les ASA ne sont pas toujours au courant des actions en cours.
- La solidarité n'existe plus, les ASA ne sont plus financées, les travaux de maintien deviennent impossibles. La solidarité entre élus s'est détériorée mais les responsabilités persistent : choix difficile pour les ASA : doit-on faire ou laisser faire ?
- L'Etat s'implique de moins en moins (soutiens techniques, financiers) avec les ASA et demande des études dont le coût représente tout le budget de l'ASA voire plus (contexte actuel : diagnostic état des ouvrages de défenses contre la mer).

### Quelle(s) manifestation(s) du changement

- Conscience générale que les modifications météo-marines en cours auront des conséquences durables avec la montée du niveau de la mer, notamment les phénomènes d'intrusion marine au gré des marées, du biseau salé, etc.
- Gestion des niveaux d'eau et des marais arrière littoraux dans un contexte d'élévation du niveau marin : pourra-t-on ouvrir les portes à flots aussi souvent ? Pourra-t-on faire sortir l'eau douce si le niveau de la mer monte ?
- Inquiétudes face au réchauffement de l'air et des eaux, aux déplacements des espèces vers le Nord avec apparition de nouveaux prédateurs. Quel devenir pour les cultures marines ? Quel développement socio-économique repenser ? Nouveau mode d'exploitation de la pêche ? Quelle gestion des stocks ? La Manche est en limite nord pour l'exploitation des bulots. S'il fait plus chaud, il n'y aura plus de bulots.
- Des études scientifiques sur l'évolution de la côte sont faites depuis très longtemps. Plus récemment les travaux de M. Larsonneur, de Mme Tessier et de M. Levoy donnent une connaissance fine des petits fonds et de la zone de balancement des marées. Les cartes anciennes montrent que la mer allait jusqu'à Trévières (8 kilomètres à l'intérieur des terres). Donc si demain la mer devait reprendre ses droits elle s'inscrirait plutôt sur les territoires autrefois inondés où la nature des sols et la topographie le permettait. Les usages s'adaptent-ils ? Aujourd'hui sur ces secteurs, on observe souvent un envasement. Est-ce lié ?

### Quelques solutions à envisager :

- La nécessité de fédérer les ASA est évoquée. Les actions de solidarité entre les territoires doivent s'organiser en amont.
- Une dépoldérisation a eu lieu dans le Wimereux. Quelles ont été les conséquences sur le contexte socio-économique ?
- La nécessité d'une analyse coût-bénéfice pour appréhender l'adaptation : en Angleterre, cette analyse est systématiquement engagée pour justifier de la création et de l'entretien des ouvrages de défense ? Des secteurs « à protéger » ou non et pour certains temporairement le temps d'organiser un réalignement territorial sont alors définis. L'objectif des cartes de submersions de la DREAL en France est-il similaire ?

L'étude digues réalisée par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin a permis d'évaluer ce qui se trouve derrière les digues afin de définir les actions à mener en priorité dans la baie des Veys.

Comment sont évalués les biens ? La valeur attribuée aux services rendus par la nature, les fonctionnalités d'un système sont-elles prises en compte. Il est possible de définir ce que des terres agricoles sont en capacité de produire, mais qu'en est-il pour les herbues qui fournissent la nourriture aux oiseaux ou aux poissons ? Ces poissons qui sont exploités à leur tour par exemple. Le Conseil Général de la Manche a fait une analyse coût-bénéfice sur le littoral en 1991.

Une analyse coût-bénéfice est en cours dans l'étude de faisabilité de dépoldérisation à Sainte-Marie-du-Mont.

- Approche globale du territoire : la transition doit se penser à l'échelle d'un territoire, avec les zones arrières-littorales ; préservation de zones tampon, zones humides, pour maintenir les usages et les fonctionnalités et amortir les houles en cas de tempête.

L'évolution du trait de côte a toujours existé mais force est de constater que des phénomènes nouveaux apparaissent aujourd'hui. La multitude d'acteurs concernés avec des positions, des convictions différentes n'aident pas à prendre des décisions. Les services de l'Etat, suite à la tempête Xynthia, appliquent des mesures de protection (Plan de Prévention des Risques- - Programme d'Action et de Prévention des Inondations) qui sont interprétées comme un renforcement des interdictions à construire ou aménager. Doit-on envisager le repli ou ne rien faire ? Il y a certainement des solutions intermédiaires. Chacun a sa théorie et veut défendre sa propriété. Quoiqu'il en soit l'activité économique est primordiale et ne peut disparaître.

- Changement climatique et opportunités : proposition de penser le changement climatique en termes d'opportunités, notamment via la problématique poisson – frayère - nourricerie.

Conclusion de cet atelier par M. Aubril, président de la communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise : il souligne la difficulté de prendre des décisions sur le temps court et le temps long ; pour des intérêts individuels et des intérêts collectifs, mais le pire serait de ne rien faire, de ne pas prendre de décision.

Les choix stratégiques sont à prendre aujourd'hui car on ne va pas résister longtemps. Subir serait la pire des solutions. S'adapter oui, mais tous ensemble. Il faut trouver la stratégie commune, prendre une décision et surtout communiquer avec la population.

#### **b : Échéances de nos prochains rendez-vous**

1<sup>er</sup> atelier - décembre 2012 : notre littoral hier avec présentation du projet, restitution de l'approche historique et définition de vos interrogations ;

2<sup>ème</sup> atelier – automne 2013 : notre littoral hier et aujourd'hui, avec visualisation de l'évolution : de la côte, du mode d'occupation du territoire et des stratégies de gestion de la zone côtière en France, en Angleterre ;

3<sup>ème</sup> atelier – janvier 2014 : notre littoral aujourd'hui, restitution de l'ensemble des expertises techniques et définition de vos interrogations ;

4<sup>ème</sup> atelier – juin 2014 : quel littoral pour demain? Scénarios prospectifs d'évolutions de la côte et d'adaptations.

**Toutes les informations sur le projet LiCCo sont disponibles sur [www.licco.eu](http://www.licco.eu)**

*En l'absence d'autres points la séance est levée.*